

La discussion à la quatrième Commission n'a pas été aussi longue et aussi acrimonieuse que d'habitude. Après que le Secrétaire général et le Président de la Commission de contrôle eurent passé en revue la situation financière de la Société des Nations et expliqué les propositions dont la Commission avait été saisie, cinq délégués seulement ont pris part au débat. Le délégué du Royaume-Uni (sir Cecil Kisch) rappela à la Commission certaines remarques faites récemment au parlement britannique affirmant l'appui moral, politique et financier que le Gouvernement du Royaume-Uni continue d'accorder à la Société des Nations. Il déclara que son Gouvernement, pour aider à aplanir les difficultés financières de la Société, acquitterait la totalité de sa contribution en un seul versement, effectué aussitôt que possible au début de l'exercice financier, et non en deux versements comme précédemment. Il exprima l'espoir que d'autres gouvernements suivront cet exemple.

Les vues de la délégation canadienne furent exprimées par M. Wrong qui rendit hommage à l'esprit de patience et d'habileté dont ont fait preuve ceux qui sont chargés de la tâche délicate de réduire les dépenses de la Société. Il déclara que le Gouvernement canadien estimait que la participation de chaque Etat membre aux dépenses de la Société était minime par rapport au montant total du budget de chaque pays. Le Gouvernement canadien appréciait hautement l'œuvre que la Société et l'Organisation internationale du Travail accomplissent notamment dans le domaine économique et social et continuera à verser la totalité de sa contribution aussi longtemps que cette œuvre donnera des résultats satisfaisants. Il attirera l'attention de son Gouvernement sur l'intention du Gouvernement du Royaume-Uni de payer sa contribution en un seul versement au début de l'année, et suggérera, si possible, que le Canada suive cet exemple en 1940. Si, a-t-il ajouté, la nécessité se faisait sentir de réaliser de nouvelles économies, le Gouvernement canadien préférerait que ces économies fussent obtenues par le moyen d'une diminution de certaines activités plutôt que par une diminution de l'efficacité avec laquelle ces activités sont assurées.

Le budget du Bureau international du Travail fut présenté à la Commission par M. Phelan, Directeur suppléant, qui passa en revue les activités de l'Organisation internationale du Travail et le rôle important qu'elles jouent dans les rapports industriels des Etats membres. Il fit voir le rapport financier délicat qui existe entre la Société des Nations et l'Organisation internationale du Travail et les mesures qui ont été prises pour réaliser l'accord aux termes du budget réduit. Il fit un éloquent appel à tous les gouvernements de fournir l'aide financière essentielle afin de maintenir vivante l'Organisation internationale du Travail. Les délégués du Royaume-Uni et de la France ont parlé du grand intérêt que leurs gouvernements portaient au maintien de l'œuvre poursuivie par l'Organisation et de leur empressement à payer leur part des dépenses. Pour la première fois des représentants des employeurs et des travailleurs au Conseil d'administration du Bureau international du Travail ont assisté à une séance de la quatrième Commission, dans les personnes de M. Oersted et de M. Hallsworth. L'un et l'autre ont exprimé l'espoir de ceux qu'ils étaient venus représenter que la Commission n'hésiterait pas à fournir à l'Organisation internationale du Travail l'appui financier indispensable à son œuvre.

Répartition des dépenses de la Société

Un comité restreint nommé par la dix-neuvième Assemblée avait été chargé d'examiner le barème de répartition des dépenses de la Société. Dans le rapport qu'il présenta, ce comité recommande que le présent barème reste en vigueur pendant trois ans, soit 1940, 1941 et 1942, sous réserve de quelques modifications secondaires. Le rapport avait été rédigé quelque temps avant l'ouverture des hostilités. Toutefois, en raison des modifications de la situation intervenues depuis l'élaboration du rapport, la quatrième Commission a estimé que le nouveau